



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

**SEANCE DU
20/03/2019**

Nombre d'élus :

- en exercice : 31
- présents : 21
- procurations : 5
- Suppléants : 1
- absents : 10
- ayant pris part au vote : 27

Date de la convocation 05/03/2019

Conseil syndical du 20/03/2019

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
25/03/2019

Affichage syndical le : 25/03/2019

Étaient présents : Corinne CARDONA, Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT, Michel BALAIS, Claire BELLE, Jean-Marc NOTTIN, Gérard DARDET, Christian COLOMBO, Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER, Denis VERKIN, Jean-Claude GRANGE, Vincent PEYTEL, Pascal DAVID, Marcel PATIN, Bernard BOURBONNAIS, Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE, Gérard KECK, Bernard COQUET, Jean-Michel CARON, Romuald DELABIE.

Absents représenté(s) :	Par :
Marc GRIVEL	Pierre GOUVERNEYRE
Éric MAZOYER	Denis VERKIN
Isabelle CELEYRON	Jean-Claude GRANGE
Anne-Laure MATHIAS	Gérard DARDET
Nicolas POUSSINEAU	Romuald DELABIE
Laurent MONCEL	Marcel PATIN

Étai(en)t absent(s) :

Antoine DUPERRAY, Bruno LASSAUSSAIE, Charles MONNERET, Olivier PERROT.

Secrétaire de Séance élu :

Françoise MAUPAS

Le **mercredi 20 mars 2019**, les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 05/03/2019, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Délibération du Conseil Syndical n° 2019-03-10

CONVENTION DE RESTAURATION DE LA CABANE DES DALLES PARCELLE A1 129 A SAINT DIDIER AU MONT D'OR **RAPPORTEUR : BERNARD BOURBONNAIS – VICE-PRESIDENT CHARGE DES FINANCES ET DU FONCIER**

Le SMPMO a signé plusieurs conventions de partenariat avec les associations locales de restauration du petit patrimoine rural (cabornes et petit patrimoine de Saint Cyr, Sauvegarde des Lavoirs des Monts d'Or, Pie Verte, ...)

Après avoir restauré de nombreux sites devenus aujourd'hui emblématiques (enclos de la rosette, chemin du chêne...), les bénévoles des associations interviennent pour la restauration de plusieurs cabornes, cabanes et murs situés sur Saint Didier au Mont d'Or. Il est proposé par le réseau associatif de restaurer la cabane des dalles situées sur la parcelle A1 129.

Les associations en lien avec le SMPMO et la commune ont négocié des accords pour leurs restaurations.

Le SMPMO a été sollicité afin de mettre en place des conventions avec les propriétaires concernés comme cela est fait à chaque opportunité de restauration menée en partenariat étroit entre le réseau associatif et le SMPMO.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical approuve à l'unanimité la convention présentée et autorise le Président du SMPMO à la signer.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

Max Vincent,
Président

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 20/03/2019*

